

CONFÉDÉRÉ

Organe des libéraux valaisans

PARAISSANT LE MERCREDI ET LE SAMEDI

Au numéro du Samedi est joint comme supplément le BULLETIN OFFICIEL

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : Avec Bulletin officiel, 1 an 6.50 fr. 6 mois 4.— fr.
 Sans Bulletin officiel, 1 an 5.— fr. 6 mois 3.— fr.
 " ETRANGER : (Union postale) 12.— fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION A MARTIGNY
 ON S'ABONNE A TOUS LES BUREAUX DE POSTE
 Tous les envois doivent être affranchis

PRIX DES ANNONCES :
 (la ligne ou son espace)
 Canton 10 ct. — Suisse 20 ct. — Etranger 25 ct
 RECLAMES 50 ct.

Pour les Annonces et Réclames s'adresser exclusivement à l'Agence de publicité HAASENSTEIN & VOGLER, Lausanne, Genève, Sion et à l'imprimerie du Journal

Le Banquet libéral-démocratique

Il a eu lieu dimanche à Saxon par un temps que l'on ne pouvait désirer meilleur, en dépit de deux jours de pluie de la veille; dimanche matin le ciel, un moment couvert, se rassérénait et le soleil ne tardait pas à se montrer; visiblement le Dieu des bonnes gens était avec nous.

Ils étaient bien au nombre de sept à huit cents les citoyens libéraux-radicaux qui avaient répondu à l'appel impatientement attendu du Comité, venus de presque toutes les communes du canton; ils eussent certainement été plus nombreux encore sans le mauvais temps de la veille qui menaçait de se prolonger encore. Eh bien, tel quel, dans ces conditions, ce chiffre de sept à huit cents est beau, disons-le hautement, et constitue une manifestation populaire imposante.

A midi et demi, à l'arrivée des deux trains salués par la fanfare de Saxon, qui assumera seule la tâche d'être musique de fête, la place de la gare de Saxon est noire de monde; immédiatement les participants se forment en cortège, sous la direction de MM. Volluz et Chevalley, organisateurs du banquet, pour se rendre, après avoir traversé le village de Gottefrey, gentiment pavoisé, au Casino, non moins décoré pour la circonstance, où doit avoir lieu le banquet populaire.

Les trois grandes salles, obligeamment prêtées par MM. Fama, ont peine à contenir toute cette multitude.

A la table d'honneur prennent place les membres du Comité central du parti libéral-radical valaisan, M. le conseiller d'Etat Couchepin; trois délégués du parti radical fribourgeois avec une bannière, dont M. l'avocat Bartsch, président, deux représentants du cercle démocratique de Lausanne, M. Favrat, envoyé du journal la *Revue*, etc.

A peine a-t-on attaqué le menu savoureux et substantiel, très bien servi par M. Rubelin, chef de cuisine, que la partie oratoire commence, car on se doute bien que l'on ne s'est point déplacé pour venir uniquement banqueter, mais pour entendre la bonne et reconfortante parole.

M. Amédée Dénériaz, avocat, de Sion, président de l'Association libérale-démocra-

tique valaisanne, ouvre les feux en souhaitant une joyeuse bienvenue aux nombreux convives, puis il donne connaissance des lettres d'excuses de notabilités politiques du dehors retenues chez elle par des raisons majeures, M. Lachenal, de Genève, ancien conseiller fédéral, MM. Ernest Chuard, Oyex-Ponnaz, conseillers nationaux, M. Liechti, député, de Morat, M. Blanc, président du cercle des arts et métiers de Bulle, des amis libéraux valaisans à Chamonix, etc. Cette lecture achevée, il désigne M. l'ingénieur Jules Couchepin, de Martigny-Bourg, comme major de table; excellent choix, car il va mener sept heures durant sa tâche spirituellement et rondement, comme un militaire qu'il est.

A M. le conseiller d'Etat Couchepin était dévolue la tâche de porter le toast à la patrie. Son apparition à la tribune est saluée par de chauds applaudissements. L'orateur se félicite de l'honneur grand qui lui est fait de parler du haut de cette tribune à des amis politiques réunis ce jour dans une pensée de fraternité et de communauté d'idées; il constate avec plaisir la nombreuse affluente de citoyens qui ont répondu à l'appel du Comité; il rappelle d'abord la mémoire de son prédécesseur au gouvernement valaisan, feu le conseiller d'Etat Ducrey, qui, il y a quatre ans, prenait dans les mêmes circonstances la parole à cette tribune. Ce souvenir ému donné au regretté défunt, l'orateur aborde son sujet. Une vérité, dit-il, que l'on ne saurait trop retenir, c'est que les groupements politiques n'ont de raison d'exister que si, comme notre parti, qui en est fier, ils n'ont en vue que de travailler au bien de la patrie; c'est pourquoi nous devons demeurer fidèles à l'idéal de notre parti, qui est celui du progrès dans tous les domaines; nous devons nous intéresser à toutes les questions politiques et économiques qui se débattent soit dans la presse, soit à la tribune, donner toujours la main aux efforts des autorités fédérales dans le domaine du droit, des assurances, de la législation sur les arts et métiers, etc., appuyer aussi tout ce qui sera fait dans le Valais pour le bien de ses enfants. C'est dans cet esprit que l'orateur boit à l'avenir du parti libéral, à la patrie suisse et à la patrie valaisanne.

De vifs applaudissements accueillent ce patriotique discours.

M. Défayes, conseiller national, prend à son tour la parole. Il porte son toast à l'union de tous les progressistes valaisans, sans distinc-

tion de nances, et aussi à la jeunesse, qu'il désire voir prendre une part active à la politique. A son intention il nous dresse un parallèle achevé entre le conservateur et le libéral: Le conservateur, dit-il, comme son nom l'indique, ne veut rien innover; le libéral demande le plus de liberté possible, pour le bien de la patrie. Si le peuple avait toujours écouté le parti conservateur, le Bas-Valais serait encore sous le joug des dizaines du Haut-Valais; le canton n'aurait vu s'accomplir les œuvres utiles dues au régime libéral de 1848 à 1856.

On entend dire parfois que la religion est uniquement ce qui distingue les libéraux des conservateurs. Cela n'est pas exact. Les libéraux ne combattent pas la religion, ils la respectent, mais ils estiment que la religion n'est pas tout à fait la même chose que le clergé; ils ne comprennent pas qu'on se serve de la religion comme d'un tremplin politique.

L'orateur déclare que les libéraux valaisans marchent la main dans la main avec les radicaux suisses pour maintenir une Confédération forte et unie; ils l'aiment comme une mère et non comme une vache à lait. „Jeunes citoyens libéraux, poursuit M. Défayes, demeurez attachés à ce grand parti radical suisse auquel nous devons tout ce qui fait la grandeur de notre chère patrie. Vive le parti radical suisse, vive le parti libéral valaisan!“

Ce discours est accueilli par d'enthousiastes applaudissements.

M. Ch. Borgeaud, président du Cercle démocratique de Lausanne, apporte les salutations et les vœux des démocrates vaudois. Il dit que les nombreux amis que les libéraux valaisans comptent dans le canton de Vaud sont de cœur avec eux dans leurs efforts et leurs revendications. Au nom des pontonniers vaudois, il remercie M. le conseiller d'Etat Kuntschen et les populations valaisannes de l'accueil cordial qu'elles ont fait à ces pontonniers lors de leur récente descente du Rhône de Brigue au Léman. L'orateur boit au parti libéral valaisan et à son prochain triomphe.

M. Alphonse Michaud, instituteur, à Bagnes, après avoir rappelé l'histoire de l'héroïque peuple valaisan, rompt une lance en faveur de l'amélioration de l'instruction et de l'éducation; il engage la jeunesse à ne pas songer qu'aux amusements, mais à travailler, à marcher en avant, à combattre l'obscurantisme et les abus de pouvoir, à se souvenir de cette

parole de Rodolphe d'Erlach: „Vous, les jeunes, qui vous entendez si bien à faire tourner les cotillons, employez aussi votre ardeur à tourner les ennemis!“ (Rires et applaudissements).

M. Bartsch, avocat, à Fribourg, un des représentants des radicaux fribourgeois, félicite les libéraux valaisans des progrès qu'ils ont pu obtenir dans leur canton et que leurs frères de Fribourg attendront longtemps encore. L'orateur boit à l'avenir et aux succès du parti libéral-démocratique valaisan.

Sur l'invitation du major de table, on boit aux libéraux fribourgeois et à la mémoire de leur défunt chef, M. Biemann.

M. Léon Martin, avocat, de Monthey, dresse un virulent réquisitoire contre les tendances des dirigeants du parti conservateur, surtout en matière d'instruction publique, lorsqu'ils intronisent à l'Ecole normale les congréganistes expulsés de France, alors que nous avons des professeurs laïques tout à fait qualifiés; lorsque, ainsi que le constate la récente loi sur l'instruction primaire, on enlève aux communes leur autonomie en matière de surveillance scolaire.

Faisant allusion à des faits récents, M. Martin flétrit, comme il convient, la tactique conservatrice qui consiste à agir les ouvriers de l'industrie contre leurs patrons, parce que ceux-ci appartiennent pour le plus grand nombre au parti libéral. Il rappelle que ce sont les conservateurs qui, au Grand Conseil, se sont opposés au dégrèvement des charges de famille. L'orateur termine en engageant tous les progressistes valaisans, pratiquants ou non, à demeurer unis.

Le discours de M. Martin est vigoureusement applaudi.

M. Défayes vient ensuite plaider en quelques mots chaleureux la cause du journal du parti: Le *Confédéré*, qu'il recommande à la constante sollicitude de nos amis politiques, soit en se faisant ses collaborateurs, soit en lui procurant de nouveaux abonnés et lecteurs.

La requête de M. Défayes est sympathiquement accueillie.

M. Eug. Faillettz, secrétaire du comité du Cercle de Lausanne, s'associe aux paroles prononcées par M. Ch. Borgeaud, félicite les libéraux valaisans de leur belle manifestation de ce jour. Il dit combien sont reconfortantes l'étroite union qui les groupe, la sincérité de leurs convictions, l'ardeur qu'ils mettent à les défendre. C'est dans ces sentiments que l'ora-

FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

2

Christen Russi

PAR
C. ZAHN

Traduit de l'allemand par C. BOUTIBONNE

I

— Ne pleure pas, dit-il avec impatience. Et il écarta de force les mains où la jeune fille avait son visage.

Elle le fixa avec des yeux élargis par l'épouvante; sur ses traits agités se lisait une détresse amère.

— Jésus! Jésus, qu'est-il arrivé?

Christen répondit d'une voix âpre:

— Maintenant il faut que tu sois à moi. Maintenant ton... le fermier de Hochfluh doit aussi vouloir l... La jeune fille se détourna et chercha en tâtonnant la sortie secrète au fond du grenier; mais en deux pas le jeune homme l'ent rejoindit et l'attira passionnément dans ses bras.

— Ne te déssole pas.

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur à Paris.

Et l'haleine brûlante, il ajouta:

— Dès maintenant tu sais que nous ne pouvons plus nous séparer. Et tu devrais en être heureuse! tu devrais...

— Oui, oui, oui. Et Dieu nous aide.

Rossi s'en alla et se glissa vers la ferme.

Christen la suivit du regard, jusqu'à ce qu'elle eut disparu derrière la maison, puis il regarda autour de lui. Le vent frais de la nuit lui caressa le front et les cheveux. Le grand jeune homme, mu soit par la majesté de la nuit qui dilate le cœur, soit par la conscience de sa force, se redressa de toute sa hauteur. Ses poings se fermèrent, il étendit les bras comme pour soulever un lourd fardeau et les rayons lumineux frappèrent en plein son visage. Il ne pouvait renier sa race de paysan, mais il présentait une expression de sagacité et de force de volonté indomptable. Il erra lentement entre les blocs parsemés sur la prairie et s'avança jusqu'à son bord extrême, où s'ouvrait un abîme béant. Une seule et immense parole de rocher, rongée par toutes les intempéries, s'étendait depuis l'endroit où Christen se tenait debout jusqu'en bas, où un étroit sentier s'en allait vers les huttes de Weiler, petit hameau appartenant à Frutnellen, et composé d'un groupe de maisons.

Christen se pencha en avant. L'étroite route brillait toute blanche. Une seule lumière brûlait à Weiler.

Le large torrent du Rœfis qui descendait des plus hautes cimes du côté du sud et traversait la vallée principale, ne paraissait plus qu'une étroite raie brillante le long des huttes.

Tout à cette hauteur paraissait si perdu, si insignifiant! Les muscles de celui qui contemplait ainsi

les choses dans les profondeurs se gonflèrent de nouveau comme s'il avait eu du mérite à être placé si haut.

Toute sa force de réserve fermentait en lui, et il respira profondément. Minuit approchait. Le lendemain serait un jour de lutte. Ah! il s'en réjouissait presque.

En se retournant il aperçut l'épaisse muraille de nuage, rempart inaccessible, et involontairement il pensa:

„Serait-ce un pronostic?“

Il pinça les lèvres et sourit. Pais, oavertement, droit devant lui, les mains plongées dans les poches de son pantalon, il se dirigea vers la ferme. Il tenait les yeux attachés sur les fenêtres, et espérait presque être vu.

II

— Qu'attends-tu encore? dit le conseiller Félix Farrer, fermier de Hochfluh, à son valet Christen Russi qui était resté debout à la porte de la chambre commune et attendait, le visage animé par l'impatience, le départ des autres valets et des servantes qui venaient comme lui de terminer leur repas du soir.

Le soleil était descendu derrière la muraille de nuage qui, immobile et comme pétrifiée, n'avait pas bougé depuis la veille.

Le Gembserg, dont le pied était à Weiler et dont la tête couverte de sapins s'appuyait haut dans le ciel, était baigné d'une mer de flammes rouges, dont le reflet illuminait la chambre commune de la ferme.

La dernière servante avait passé la porte et Rossi, les yeux baissés, les genoux flageolants, se glissa derrière elle.

— J'aurais un mot à vous dire en particulier, répondit Christen au paysan.

— Est-ce donc si important, que tu restes là comme si la chambre n'avait pas été assez balayée, reprit le paysan en envoyant un regard mécontent par-dessus le journal qu'il venait d'ouvrir.

Christen resta sans répondre. Il avait croisé ses mains derrière le dos et cligna des yeux significativement du côté de la paysanne qui s'occupait à la table et aux armoires et passait de l'une aux autres en boitant.

La riche femme Farrer était une pitoyable créature.

Elle était devenue boîteuse et ne se mouvait dans la salle que péniblement et en se traînant. Son baste était grêle, courbé par la maladie, et la tête de cette femme de trente-cinq ans était déjà toute grise.

Sur son visage pâle et ridé se voyait cette expression particulière à ceux qui ont été éprouvés au delà de leurs forces, et ses traits étaient empreints de l'amertume et de l'hostilité que l'on trouve chez les malades en guerre avec eux mêmes et leur créateur.

Elle n'était d'ailleurs ni belle ni laide, c'était la vraie paysanne insignifiante comme il y en avait tant dans le pays. Il est vrai que son importance était centuplée aux yeux de ceux qui savaient qu'il y avait beaucoup d'argent dans les coffres de son mari.

teur boit à la prospérité du parti libéral valaisan. (Applaudissements.)

On entend encore la lecture d'une poésie de circonstance, que nous reproduisons, due à la plume de M. Maurice Charvot, de Bagnes, empêché par la maladie de prendre part à notre fête, puis le major de table, esclave du programme, clôt la partie officielle du banquet en exprimant les remerciements des libéraux à la famille Fama qui aimablement mis le Casino à leur disposition, ainsi qu'à la fanfare de Saxon, qui a rempli sa tâche on ne peut plus vaillamment.

A 5 h., la colonne des 7 à 800 participants, monte au village, musique en tête.

Sur la place centrale, entre la cure et l'église, on forme le cercle, car une bonne parole va encore nous être dite par M. Eugène de Lavallaz, député, de Collombey.

De sa fenêtre, M. le curé Logean, le visage souriant, assiste à la scène.

M. de Lavallaz, devant lequel flottent les quatre bannières qui accompagnent le cortège, dit qu'il est heureux de la fête de ce jour, pleinement réussie; il relève avec à propos que le ciel est avec les libéraux valaisans, puisqu'il fait briller sur leur manifestation un éclatant soleil en dépit des menaces qui, dans la matinée, avaient engagé chacun à se munir d'un parapluie, même le major de table. (On rit.) De même que les orateurs du banquet, M. de Lavallaz déclare que le parti libéral-démocratique n'est pas l'ennemi de la religion, mais qu'il s'élèvera toujours contre ceux qui font d'elle un instrument de la politique. « Chers concitoyens, poursuit l'orateur, continuons dans cet esprit à défendre nos libertés, à améliorer nos institutions; serrons-nous les uns contre les autres aux élections communales de cet automne et marchons de l'avant pour obtenir que dans un avenir prochain le drapeau du parti libéral flotte à l'hôtel du gouvernement! »

L'orateur remercie la famille Fama de l'empressement avec lequel elle a mis ses salles du Casino à la disposition du parti libéral; il exprime aussi de chauds remerciements à la population de Saxon pour son accueil cordial et pour sa nombreuse participation.

Ces chaudes paroles sont frénétiquement applaudies.

M. le major de table remercie M. de Lavallaz de ses bonnes paroles; il le félicite de la vaillance avec laquelle il défend au Grand Conseil les intérêts de la cause libérale et du courage qu'il a montré en ne craignant pas de mettre la main dans le « brazier ».

Cette spirituelle saillie est accueillie par une explosion de rires et de bravos.

Sur ce, le cortège reprend la route de Gottfrey pour regagner à nouveau le Casino, dernière étape de la fête, tandis que quelques connaissances vont au presbytère faire honneur au fendant du curé gracieusement offert.

L'heure du départ approchant, le cortège, musique en tête, prend le chemin de la gare. tout au regret de quitter ce Casino sous le plafond duquel de si réconfortantes choses ont été dites.

Telle a été cette manifestation essentiellement populaire, digne et correcte jusqu'à la fin, qui restera chère à tous ceux qui y ont pris part, qui a affirmé à nouveau la vitalité du parti libéral, mieux encore, a montré que celui-ci s'est non seulement ressaisi, mais qu'il a maintenant des racines profondes dans tout le canton et que le nombre de ses adhérents s'est augmenté d'une façon inespérée.

Cette manifestation constituera, de plus, à n'en pas douter, une excellente préface pour les prochaines élections.

Repos du dimanche. — La Chancellerie d'Etat adresse à la Gazette la déclaration suivante au sujet des observations récemment émises par ce journal à l'endroit de l'application de la loi sur le repos du dimanche :

1. Aucune entreprise étrangère ou valaisanne n'est au bénéfice d'une autorisation générale de travailler le dimanche.

2. Une autorisation spéciale de travail continu (nuit et jour ainsi que jours fériés) a été accordée aux quatre entreprises suivantes exécutant les travaux en tunnel : Chemin de fer du Lötschberg, Dérivation du Rhône à Finge (Loèche), Dérivation de la Dranse à Orsières et Dérivation de la Vièze à Troistorrents.

Cette autorisation spéciale vise exclusivement les travaux de perforation exécutés à l'intérieur des premiers, tels que évacuation des déblais et ventilation.

Elle n'est pas accordée en vue d'accélérer la marche générale des travaux, mais en vue de parer aux dangers que présente l'interruption momentanée de travaux de cette nature et pour tenir compte des conditions spéciales de leur exécution; tel a été le cas au Simplon et tel est le cas pour les travaux similaires exécutés dans d'autres pays.

3. Le Conseil d'Etat s'est vu dans l'obligation d'intervenir pour restreindre à ces travaux exceptionnels des autorisations plus étendues accordées à deux de ces entreprises par les autorités communales et par l'autorité ecclésiastique.

4. Les établissements industriels qui se trouvent, vu les exigences de leurs procédés de fabrication, au bénéfice de l'autorisation du travail continu, le sont en vertu d'une décision du Conseil fédéral, conformément aux dispositions de la loi fédérale sur les fabriques.

Sion, le 14 septembre 1908.

Chancellerie d'Etat.

Les C. F. F. et la littérature immorale. — Une dame de Zurich a signalé à la direction générale des C. F. F. l'immoralité de certains livres qui se vendent dans les bibliothèques des gares. Elle a joint à sa protestation trois brochures qu'elle avait fait acheter à la gare de Winterthur.

L'idée de s'ériger en censeur littéraire et artistique, de dresser un index des publications interdites et de faire opérer des perquisitions dans les bibliothèques des gares n'a pas souri à la direction générale. Elle a estimé que la question relevait des autorités cantonales ou locales et a décidé simplement qu'il serait fait droit à toute réquisition des départements cantonaux de police visant l'interdiction de publications immorales. C'est dans ce sens qu'elle a adressé des instructions aux directions d'arrondissements, continuant ainsi la tradition établie du temps des Compagnies privées. Cette décision est parfaitement logique, car on ne comprendrait pas que les bibliothèques des gares fussent soumises à un autre régime que les kiosques des villes et les librairies. En même temps, la direction générale sauvegarde ainsi les compétences des cantons.

Il appartiendra donc à la police de Winterthur de décider si la vente des publications qui ont été soumises à l'examen de la direction générale doit être interdite.

A propos du « Bulletin officiel ». — Le Comité d'initiative de l'Association de la Presse valaisanne avait convoqué ses membres dimanche à une réunion à Brigue, à l'Hôtel Poste et Couronne.

Au cours de cette réunion, il a été décidé de faire d'instantes démarches auprès de l'Etat pour obtenir la suppression complète des an-

nonces privées dans le Bulletin officiel. Si cette demande est accueillie — ce que nous souhaitons vivement avec la Gazette — le Bulletin officiel ne sera plus que ce que son nom vraiment indique, c'est-à-dire un organe ne livrant à la publicité que les avis officiels, et cessera dès lors d'être ce qu'il est actuellement, un fouillis d'annonces de toutes sortes, véhiculées par les journaux du canton auxquels il crée une situation financière des plus difficiles.

Une prochaine réunion de l'Association aura lieu à Sion le 24 septembre courant, aux fins de prendre des décisions définitives concernant cet objet.

Au Lötschberg. — Le gouvernement bernois a décidé d'inviter l'entreprise du Lötschberg à déblayer complètement la galerie dans laquelle s'est produite la catastrophe, jusqu'à ce que l'on ait retrouvé les corps de toutes les victimes de l'accident. Les travaux devront être terminés avant le 1er avril 1909. Le gouvernement donne comme motif que les travaux sont nécessaires parce que la présence des corps risque d'empoisonner les eaux sortant du tunnel.

La Compagnie des Alpes bernoises a désigné comme représentant dans le tribunal arbitral qui devra prononcer sur différentes questions relatives à la catastrophe, M. Durmur, ingénieur, à Lausanne.

Le président du Tribunal fédéral a désigné trois experts en la personne de MM. les juges fédéraux Parrier, Honegger et Ostertg. L'entreprise devra encore désigner son représentant pour que la cour arbitrale soit au complet.

— A la suite du désastre causé par l'avalanche tombée à Goppenstein vers la fin du mois de février, la Société du chemin de fer du Lötschberg a fait construire sur les hauteurs environnantes des travaux pour empêcher la formation des avalanches. La série de ces travaux, prévue pour cette année-ci est à peu près terminée.

Des travaux analogues, et tout aussi importants ont été exécutés sur les hauteurs du Fiestock, au-dessus de l'entrée nord du grand tunnel, aussi très exposée; si dans cet endroit il n'y a pas eu de maisons démolies, on le doit surtout à la circonstance que les bâtiments ont été construits plus solidement qu'à Goppenstein.

La question du Cervin. — Beaucoup de citoyens se demandent ce que devient la question du funiculaire du Cervin. Voici ce que l'on peut dire à ce sujet. Le dossier a été remis au milieu de l'année 1907 au gouvernement valaisan et le Grand Conseil de ce canton devait s'en occuper dans la session d'automne. Le Conseil d'Etat du canton du Valais s'enquit auprès de la commune de Zermatt aux fins d'obtenir d'elle un rapport. La question en est restée là, les promoteurs du funiculaire ne paraissant pas désireux d'obtenir en ce moment une décision des autorités, qui aurait de grandes chances de leur être défavorable.

A Berne et dans les milieux qui s'intéressent à la question, on considère celle-ci comme enterrée jusqu'à nouvel ordre.

Quant à l'hypothèse de la construction d'un funiculaire partant du val Tournanche, dans le Piémont, elle doit être considérée, d'après des renseignements venus de Rome, comme non fondée.

Chemin de fer Sierre-Montana-Verma. — Le projet de ce chemin de fer, après de nombreux et surtout persévérants efforts, va entrer dans la phase active. L'assemblée constitutive est fixée au 29 ct.

On sait qu'il s'agit d'un funiculaire partant de Sierre et arrivant au milieu de la station de Montana; la longueur serait de 4,128 m. divisée en deux tronçons, c'est-à-dire qu'il sera établi deux funiculaires de 2000 mètres environ, se rencontrant au milieu de la montée; le trajet s'effectuera en 45 minutes. Actuellement il faut de 3 à 4 heures en voiture.

Les personnes qui veulent s'intéresser à l'entreprise de ce chemin de fer peuvent souscrire des actions privilégiées au capital de 500 fr. en s'adressant à M. H. Boveyron, banquier, 5, boulevard du Théâtre, à Genève, où tous les détails de l'entreprise sont à la disposition des souscripteurs.

Val d'Anniviers. — Un éboulement, qui a complètement obstrué la route du Val d'Anniviers, à Fang, en aval de Vissoie, s'est produit jeudi dernier. La circulation est maintenant rétablie et la chaussée déblayée.

Union des villes suisses. — La réunion des délégués de l'Union des villes suisses aura lieu à Sion les 26 et 27 septembre. La veille, réunion familière au Café de la Planta. Samedi, 26, à 8 h. du matin, une première séance aura lieu à la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, avec les tractanda suivants : Comptes de 1904-1908; nominations; désignation du lieu de la prochaine réunion. M. Usteri, conseiller aux Etats, de Zurich, et M. le Dr Eugène Borel, professeur, à Genève, traiteront de l'unification du droit civil suisse et des administrations communales.

Suivront des communications de l'administration communale de Sion.

A midi, dîner collectif à l'Hôtel de la Poste. L'après-midi, course à Savièse, où seront servies les traditionnelles raclettes valaisannes et le muscat.

Le soir, les châteaux de Valère et de Tourbillon seront illuminés.

A la seconde séance, le dimanche matin, les délégués entendront le rapport et les propositions du comité sur la question de la création d'un secrétariat permanent de l'Union des villes suisses. MM. Schnetzler, syndic de Lausanne, et MM. Schatzman, secrétaire au département sanitaire de la ville de Zurich, rapporteront sur la question des habitations à bon marché.

A midi un banquet sera servi au Grand Hôtel de Sion.

Une commission spéciale du conseil communal de la ville de Sion, composée de M. le président de Courten et de MM. les conseillers A. Graven et Bruttin, a été chargée de l'organisation de la fête.

Le déraillement de l'A.-O.-M. — Nous avons relaté le déraillement survenu mercredi sur le chemin de fer Aigle-Ollon-Monthey. D'après la Feuille d'avis d'Aigle, ce déraillement se réduit à assez peu de choses.

Le train 13, qui arrive à Aigle à 4 h. 33 franchissait l'aiguille de bifurcation du M.-C.-M. à l'allure habituelle. La première voiture passa très bien, mais la deuxième s'engagea sur la voie de Champéry et provoqua le déraillement. Les dégâts matériels, qu'on disait être importants, se bornent simplement à un frein endommagé et qui pourra être immédiatement réparé par les moyens disponibles.

L'accident est dû au fait que la lame de l'aiguille ne serrait pas suffisamment contre le rail. Pour prévenir le retour d'un semblable événement, il suffira de faire eucaster plus profondément la lame dans le rail, de façon à ce que le boudin des roues ne puisse plus provoquer — comme ça a été le cas — l'ouverture de l'aiguille en s'introduisant entre les deux pièces de fer.

Ferrer avait remarqué et compris le regard de son valet.

— Est-ce que ma femme te gênerait aussi ?

Il posa son journal sur la table, et aplatit bruyamment de la main la feuille qui se gonflait, puis il ôta ses lunettes afin de contempler Russi plus attentivement. A la racine du nez, là où avaient reposé les lunettes, Ferrer avait dans le front un trou où l'on aurait pu enfoncer le doigt.

— Pour l'instant il est nécessaire que je vous parle à vous seul, dit Christen avec insistance, en essayant un sourire qui ne lui réussit pas.

Ferrer ouvrit tout grand ses yeux gris. Il y avait quelque chose dans la tenue du jeune homme qui le déplaçait, lui qui était habitué à tenir son personnel à respectueuse distance.

Christen portait encore sa blouse d'écurie bleue assez malpropre, un pantalon en peau de mouton et des sandales à ses pieds nus, mais ses façons n'étaient pas serviles.

Le sourire de ses lèvres minces, qui voulait montrer de la confiance, et n'était que de l'embarras, avait l'air terriblement dédaigneux.

Le fermier de Hochfluh, voulant raccourcir une scène qui le vexait, se tourna vers sa femme :

— Fais ce qu'il veut, lui dit-il, et passe dans la chambre voisine.

Celle-ci devint attentive.

— Il ne manquait plus que cela ! être obligée de sortir de la salle pour un valet ! pour ce qu'il a à dire, celui-là, il me semble que je pourrais bien l'entendre.

Elle fulminait ces mots rageusement pour elle-

même, mais au dernier elle était déjà sortie clopin clopant; Christen respira. Il toisa Ferrer d'un long regard que celui-ci lui rendit. On aurait vraiment dit que, ici et là, brillait un éclair de colère contenue, quoique jusqu'alors une entente parfaite eût régné entre le maître et son serviteur laborieux.

Le conseiller Félix Ferrer était un homme puissant, quand il se redressait, sa tête aux cheveux rejetés en arrière frolait le plafond. Son corps était lourd, imposant et encore plus fortement membré que celui de son valet. Son visage rasé, sans barbe ni moustache, avait la teinte de l'ivoire jaune, son nez, sa bouche et son menton étaient fortement marqués. Les traits grossiers et durs étaient ceux d'un homme fait pour commander et non pour servir. Les sourcils épais, semblables à des broussailles sortant d'une crovasse rocheuse, surplombaient des yeux brillants entourés rides et sous lesquels s'étendaient des poches pendantes. Le front était bombé et haut.

Un monde de pensées s'y logeait à l'aise, et d'habitude le pré-si pensait pour tout son village.

Ses mains blanches et larges comme des pattes d'ours étaient charnues, mais ce n'étaient pas des mains de manoeuvre. Le fermier de Hochfluh était le cerveau qui voulait et ses domestiques les mains qui exécutaient ses volontés. La plume ne fait pas de oals et le pré-si écrivait beaucoup, il était tout dans la vallée de Frutnellen, et avait beaucoup d'importance auprès des gros messieurs du gouvernement à plusieurs lieues à la ronde dans les villes principales de la vallée.

1. Président.

— Eh bien, parle maintenant ? dit Ferrer lorsque sa femme eut disparu.

— Je suis venu pour vous prier de me donner votre fille.

— Tu dis ? demanda le paysan d'une voix sifflante.

Puis il eut un rire sec.

— Tu es fou. Sors d'ici.

— Je suis venu vous prier de me donner Rosi pour femme, répéta Christen d'un ton plus élevé que la première fois.

Il avait ramené ses mains et tirait sa blouse.

— Ne deviens pas insolent, hein ! fit l'autre.

Les coudes appuyés sur la table, il se redressa lentement de sa position nonchalante.

— Nous avons déjà parlé une fois de cette histoire. Cette fois-là, quand je t'ai eu ici devant moi, on m'a dit que cela ne signifiait rien, que vous aviez batifolé comme le font les garçons et les filles. — Et moi j'ai défendu le batifolage. Tu n'as pas l'air d'avoir compris que tu seras chassé si j'entends encore parler de cette folie.

— Ceux qui s'aiment ont l'oreille dure pour ces sortes de choses, répondit le valet.

Et cette fois il sourit vraiment. Il se sentait tout allégé maintenant que la discussion était ouverte, tout comme celui qui est enfin assis sous la pince du dentiste après s'être longtemps préparé au supplice dans la salle d'attente.

— Dis donc, toi, ne prends pas la chose trop légèrement, dit le pré-si. Je vous ai bien surveillés et j'avais cru pouvoir me fier à vous de nouveau. Ce n'est donc pas fini entre vous deux ?

Deux rides profondes se creusèrent de chaque côté de la bouche de Ferrer.

— Tu peux t'en aller, Christen Russi, maintenant, à l'instant même. Tu recevras tes gages pour quinze jours. Et maintenant fais tes paquets !

Il se leva en s'appuyant sur la table qui craqua sous son poids. Une chaise tomba bruyamment. Puis il se dirigea vers son armoire adossée contre la cloison.

Christen leva un peu sa blouse frippée et enfonça ses pouces dans la ceinture de son pantalon; il n'était pas nécessaire que le paysan vit ses poings crispés.

Il avait les lèvres serrées. L'affaire devenait sérieuse, mais il ne broncha pas. Il laissa Ferrer qui avait rabattu la planche de son secrétaire, et fouilla dans son argent. De l'osil il passa en revue l'aspect de la chambre. Après tout serait-il si déplacé dans ce bien-être ? Pour ce qui était de cette salle, il n'y voyait aucune élégance. Elle était grande, il est vrai; un paysan modeste en aurait fait quatre, mais outre cela, rien ne trahissait la richesse. Des bancs couraient le long des murs, ils étaient en bois brut et blancs comme le plafond et le plancher. On pouvait voir ailleurs cette lourde table en frêne, encadrant un dessus en ardoise, ces rideaux courts aux petites fenêtres, ces images de saints pendues aux murs. Le poêle n'était pas une œuvre d'art et le grossier secrétaire non plus.

(A suivre)

Naturellement, la voiture ne pouvant être remise immédiatement en place, cet accident a nécessité un transbordement qui a fait manquer de quelques minutes seulement la correspondance de 4 h. 50 à Aigle.

Monthey. — Dimanche 12 et., écrit-on au *Nouvelliste*, le parti conservateur monthey-san a décidé, en assemblée générale, de demander l'application du système proportionnel pour les prochaines élections de décembre.

— **Infirmierie.** — L'infirmier projetée par le conseil de district de Monthey sera construite dans les vergers qui bordent l'Avenue de la Gare, près de la Verrerie.

— **Foire du 9 et.**

	ANIMAUX		PRIX	
	sur foire	vendus	inférieur	supér
Taureaux	7	2	275	570
Bœufs	5	3	420	680
Vaches	140	67	375	690
Genisses	88	47	390	700
Veaux	11	11	45	150
Porcs	19	12	70	125
Porcelets	164	58	16	38
Moutons	22	12	23	39
Chèvres	27	7	30	42

Foire très fréquentée. Le bon bétail s'est élevé à de hauts prix. Etat sanitaire excellent.

La prochaine représentation au Grand Conseil dans le district de St-Maurice. — Les délégués des deux partis, conservateur et libéral, du district de St-Maurice, réunis le 6 courant au chef-lieu, ont unanimement décidé de renoncer à la faculté que la loi leur confère relativement à la création de cercles dans les districts.

En vue de travailler avec ensemble au bien commun et à l'apaisement politique, ils ont décidé d'attribuer aux deux partis une représentation dans la députation au Gd Conseil, à l'occasion du renouvellement de cette autorité en mars 1909.

La répartition des sièges se fera à raison de 6 candidats-députés conservateurs et de 2 candidats-députés libéraux; il en sera de même pour les suppléants.

(Communiqué).

St-Maurice. — L'«Aganoise», société de musique de St-Maurice, organise une grande kermesse pour les 20, 21 et 22 et sur la place du Staud. Les amis et amateurs de musique se feront un devoir de venir y chercher quelques instants des plus réjouissants. Rien n'a été négligé ou oublié pour rehausser l'éclat de cette fête.

Toutes les attractions modernes seront au service des participants. Une excellente musique et un parquet couvert seront à la disposition des amis de la danse.

Nous sommes assurés du plaisir que tout le monde y trouvera et des regrets que chacun remportera de quitter une si agréable fête.

Les 20 et 22, de 2 h. à 4 h., grand concert donné par l'«Aganoise».

Terrible accident à Rioudaz sur Dailly. — A environ 1 1/2 h. de Rioudaz, au lieu dit Préfleury, l'Administration militaire fait creuser dans le roc des chambres abris. Une vingtaine d'ouvriers, divisés en deux équipes, sont employés à ce travail.

Vendredi, vers les 6 heures du soir, une détonation retentit dans une chambre où se trouvaient une douzaine d'entr'eux qui chargeaient les derniers trous avant de finir leur journée.

Un gros bruit, un appel au secours et les ouvriers d'à côté, sortant avec effroi, pour voir ce qui se passait, se rendirent compte qu'une explosion de dynamite venait de semer l'épouvante peut-être la mort parmi leurs camarades.

Le premier moment de stupeur passé, ils eurent en effet la douleur de constater, hélas! que deux des leurs étaient morts.

Ce sont les nommés Théoduloz Joseph, de Nax, et Gaillard Alphonse, de Riddes, dont les corps furent projetés hors de la chambre, probablement par le déplacement de l'air.

Deux blessés réclamaient des soins. Ce sont les nommés Morard Fabien, d'Ayent, qui fut atteint aux jambes et Pannatier, de Vernamiège, blessé à une main et un peu au dessous de l'œil. Ces derniers ont été dirigés sur St-Maurice, dimanche, à la clinique St-Amé.

Fédération valaisanne de Secours mutuels et Caisse d'épargne. — L'assemblée des délégués des sociétés de Secours mutuels de la Fédération valaisanne a eu lieu cette année le 8 septembre.

Au nombre de 51, sur 55, les délégués de toutes les sociétés fédérées de Brigade au Léman avaient répondu à l'appel du Comité central.

Le Châble, chef-lieu de cette riante et pittoresque vallée de Bagnes, avait été choisi pour le lieu de réunion.

Chaleureusement accueillis par leurs collègues de la section de Bagnes, les délégués se sont réunis à l'Hôtel du Giétruz, à 1 1/2 h. de l'après-midi sous la présidence de M. Ed. Delacoste, président central.

Après lecture du rapport administratif par

le président, l'assemblée approuve les comptes de la Caisse d'épargne et de la Fédération, présentés par le caissier central.

Les comptes de 1907 ont donné un résultat réjouissant. Les dépôts confiés à la Caisse d'épargne sont en continuelle augmentation. Les réserves de garantie, placées sur des valeurs de tout repos, atteignent le beau chiffre de près de 900,000 fr., représentant le 55 % du total des dépôts.

Les membres du Comité central, ainsi que les délégués à la F. R. S. M. sortants ont été confirmés pour une nouvelle période de deux ans.

La Fédération valaisanne de Secours mutuels compte au 31 décembre 1907 22 sociétés avec un effectif de 2412 membres.

La fortune des sociétés est de fr. 120,506,31. Il a été délivré en 1907 pour fr. 22,161,25 de secours aux sociétaires atteints par la maladie.

266 sociétaires nouveaux ont été reçus; 92 ont démissionné; 27 sont décédés. L'augmentation pour 1907 a été de 147 membres.

Les vendanges. — Les vendanges, mande-t-on de Sion, commenceront vers le 20 ou 25 septembre pour les moûts; pour les vins d'enovaga, elles n'auront guère lieu avant les premiers jours d'octobre.

Les prix se tiendront autour de 15 fr. la brauté de vendange et de 45 centimes le litre de moût. Quelques marchés ont déjà été conclus à ces conditions.

La quantité de la vendange sera celle d'une bonne moyenne sans être très grande; quant à la qualité, elle promet d'être exceptionnellement bonne, les vignes ont en ce moment une superbe apparence et il faut espérer qu'un temps favorable nous sera donné d'ici aux vendanges.

— Les premiers moûts de cette année ont été expédiés par la gare de Martigny aujourd'hui, mardi, 15 septembre.

Confédération Suisse

Election au Conseil national. — Le 43e arrondissement fédéral a élu député au Conseil national, en remplacement de M. Eugène Fonjallaz, démissionnaire, M. Félix Bonjour, par 3819 voix.

Code des obligations. — La grande commission d'experts pour la revision du Code des Obligations se réunira le 12 octobre à Berne pour une nouvelle session qui durera une quinzaine de jours. Les délibérations seront dirigées par M. Brenner, président de la Confédération.

Faculté de droit fédéral. — Un correspondant du *Journal de Genève* se demande si le moment ne serait pas venu de remettre sur le tapis la question de la création d'une Faculté de droit fédéral. L'unification graduelle de nos codes justifie toujours plus la création de cette Faculté, et Lausanne, siège du Tribunal fédéral, semble tout indiquée pour la posséder.

Le droit de grâce. — Depuis quelques années se traîne sur le tapis des deux Chambres un projet de revision de la loi réglant l'exercice du droit de grâce. On a trouvé que les demandes de grâce devenaient trop nombreuses et que l'Assemblée fédérale était trop souvent occupée par des questions n'ayant aucune importance. On a donc songé à reviser la loi pour débarrasser l'Assemblée fédérale des demandes de grâce moins importantes; on a proposé de remettre aux cantons le droit d'accorder ou de refuser la grâce. On se disait: puisque les cantons sont déjà chargés de l'application des lois fédérales et puisque ce sont les autorités judiciaires cantonales qui jugent les auteurs des infractions légères à ces lois, on peut bien laisser aux cantons la compétence de se prononcer sur les demandes de grâce y relatives.

Contre cette argumentation, on souleva l'objection que la Constitution fédérale accorde le droit de grâce à l'Assemblée fédérale et que celle-ci n'a nullement le droit de s'en décharger sur d'autres autorités.

Voilà la question qui a soulevé la divergence existant entre les deux Chambres, à propos de ce projet de revision; chacune des Chambres a tenu bon à son point de vue et il n'a pas été possible de s'accorder, ce qui arrive pour la première fois depuis longtemps. D'après le nouveau règlement parlementaire, les deux commissions des Chambres qui se sont occupées jusqu'ici de cette question doivent se réunir pour essayer une dernière fois de trouver un moyen de s'entendre.

Séjour de vacances des cheminots. — Dimanches s'est assemblée à Zoug la commission des différents unions de cheminots pour l'asile de convalescence de *Grübsbalm*. Les deux loteries organisées en faveur de cet asile ont donné un produit de 200,000 francs. Le bâtiment sera ainsi franc de dettes et il peut offrir aux cheminots convalescents ou fatigués un lieu de repos à des prix exceptionnellement réduits.

Nouvelles des Cantons

Soleure. — *Mazzini, bourgeois de Granges.* — A propos de la naturalisation de l'ex-archiduc Léonold d'Autriche, aujourd'hui Léopold Wœlfing, on raconte cette anecdote curieuse:

Joseph Mazzini, le célèbre agitateur italien, avait acquis la bourgeoisie de Granges. Lorsqu'on voulut l'expulser comme dangereux pour la Suisse, à la suite de la tentative qu'il fit de Genève, en 1834, avec une bande de réfugiés italiens et le général Ramorino, pour proclamer la république en Savoie, Mazzini exhiba ses papiers et prouva qu'il était Suisse. La commune de Granges l'avait admis sans autre enquête et personne, à part ses habitants ne se doutait de cette naturalisation.

C'est alors qu'on trouva qu'il y avait quelque chose à modifier dans les lois suisses sur la naturalisation. On vota la loi de 1876, qui fut remplacée par celle de 1903, mais la clause de deux ans de séjour fut maintenue.

Lucerne. — La nuit dernière, peu après 1 h., un incendie a réduit en cendres la grande fabrique de machines à coudre *Helvetia*, à Hochdorf. Le feu a éclaté dans les locaux arrière de la fabrique et a trouvé un élément facile dans les planchers imbibés d'huile, les dépôts de graisse et de benzine. Il s'est répandu rapidement dans toute la fabrique. Un grand nombre de machines ont été détruites.

300 personnes environ sont sans travail, par suite de ce sinistre. Les causes de l'incendie sont inconnues.

Nouvelles étrangères

Italie

Le percement du Mont-Blanc

On mande du Saint-Bernard au *Piccolo* que les parlementaires français et italiens favorables au percement du Mont-Blanc, après avoir visité la vallée d'Aoste, où ils ont été très bien accueillis, ont envoyé des télégrammes au roi et à M. Fallières, dans lesquels ils souhaitent la prochaine ouverture de la nouvelle ligne nationale entre la France et l'Italie.

Des dépêches ont été également envoyées à MM. Giolitti et Clémenceau. Dans ces télégrammes, les parlementaires expriment le vœu que ce nouveau trait d'union entre les deux nations s'accomplisse pendant que ces deux présidents du conseil sont au pouvoir.

Angleterre

Une procession catholique à Londres

A l'occasion du Congrès eucharistique qui vient de se tenir à Londres, une grande procession devait avoir lieu dimanche dans les rues.

Les cardinaux et évêques présents devaient y figurer en habits sacerdotaux et le St-Sacrement y être exposé à l'adoration des fidèles.

Devant les protestations de nombreuses sociétés protestantes, le gouvernement fit savoir qu'il désapprouvait la procession.

Celle-ci a néanmoins eu lieu, mais elle a été dépourvue de tout caractère ou ornement cultuel.

Maroc

Les opérations du colonel Alix

Une dépêche de Colomb-Béchar dit que, d'après les renseignements recueillis à Toulal par le colonel Alix, les débris de la harka se trouvaient rasés à Taghirt, au nord de Toulal. Le colonel a envoyé une reconnaissance vers cette pointe pour explorer toute la région. Elle a constaté que les débris de la harka n'avaient fait que passer et s'étaient réfugiés dans les montagnes du Haut-Atlas, dont quelques sommets atteignent 4500 mètres. Les ksours visités pendant la reconnaissance ont demandé l'aman dès l'arrivée des troupes françaises. Le lendemain, le colonel Alix a envoyé d'autres reconnaissances dans trois directions, vers l'Oued-Haïber, le Haut-Guir et l'Oued-Ziz. Tout est calme dans les régions qui ont été parcourues jusqu'à plus de vingt kilomètres au nord de Toulal. Une de ces reconnaissances a été jusqu'aux sources de l'Oued-Guir, au pied du Haut Atlas, à plus de cent kilomètres de Bou-Denib.

Les renseignements rapportés confirment que la déroute de la harka a été complète. Les fuyards sont allés se réfugier dans les montagnes de Toulal.

Moulaï Hafid et Pacte d'Algésiras

Samedi matin est parvenue à Tanger, par rekks spécial de Fez, une longue lettre de Moulaï Hafid adressée au corps diplomatique.

Le sultan vainqueur déclare qu'il accepte l'acte d'Algésiras et tous les traités antérieurs et qu'il compte sur le concours de toutes les puissances pour mener à bien l'œuvre de réformes.

Une belle guérison des Pilules Pink

«Je voudrais que tout le monde sache tout le bien que m'ont fait les pilules Pink, dit Mme Louise Caregnato, Neuquartier, n° 38, à Flums, dans une lettre qu'elle vient de nous écrire. J'étais très malade, si malade que je ne pouvais plus bouger. J'étais pâle comme



Mme Louise Caregnato

une morte, je n'avais plus de forces, plus d'appétit et malgré tous les soins, je n'arrivais pas à me remettre. Il faut que les pilules Pink soient véritablement un bien bon remède, car dès que j'eus commencé à les prendre je me sentis tout de suite mieux; l'amélioration s'accrut de jour en jour et mes forces sont entièrement revenues. Maintenant, je me porte tout à fait bien, ce que je n'aurais jamais osé possible!

L'action régénératrice des pilules Pink est si puissante qu'elles rendent en peu de temps la force et la vigueur aux organismes les plus épuisés. Les pilules Pink agissent directement sur le sang, elles lui rendent les éléments vivifiants qu'il avait perdus; ce sang riche et pur qui circule dans les veines active le fonctionnement de tous les organes et le malade se sent positivement renaître; en même temps qu'elles enrichissent le sang, les pilules Pink tonifient le système nerveux et c'est grâce à cette double action qu'elles guérissent rapidement et sûrement l'anémie, chlorose des jeunes filles, faiblesse générale, maladies nerveuses, migraines, neurasthénie, maux d'estomac, rhumatisme.

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pour la Suisse: MM. Cartier & Jörn, droguistes, Genève. 3.50 francs la boîte, 19 francs, les 6 boîtes, franco.

Aux expéditeurs

Raisins

Si vous désirez recevoir un grand nombre de commandes, publiez des

ANNONCES

dans les journaux les plus répandus et les mieux qualifiés pour une publicité pareille.

Tous renseignements, listes de journaux, devis, etc., seront fournis immédiatement par l'agence de publicité

Haasenstein & Vogler

laquelle se charge aux meilleures conditions, de toute insertion dans n'importe quelle feuille suisse ou étrangère.

Catalogue gratis et franco sur demande

Cartes postales illustrées

Confédéré

Souvenir du Banquet de Saxon

Les personnes qui en désireraient sont priées d'en faire la demande au plus tôt à l'imprimerie Commerciale, Martigny.

Pillet & Darbellay, éditeurs

Imprimerie Pillet & Darbellay, Martigny
Gérants responsables

20 à 30 MAÇONS

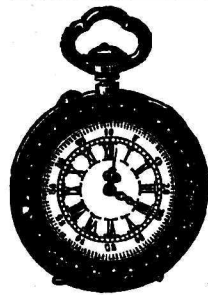
sont demandés tout de suite
chez Fietz & Leuthold, Martigny-Boug

BONS SALAIRES

Commune de Martigny-Ville

Institutrices

La Commune de Martigny-Ville demande pour le 15 octobre :
1. Une institutrice pour la 1re école des filles (cours supér.);
2. Une institutrice pour l'école infantine.
S'y adresser de suite au Président de la Commune.



Horlogerie - Bijouterie
Orfèvrerie - Optique

HENRI MORET
Martigny-Ville

Le Magasin a été transféré au fond
de la Place, près de la Consommation

Grand choix de Montres or, argent et métal. — Horloges, Pendules et Réveils en tous genres. — Riche assortiment de Bijouterie, or, argent et doublé. — Bagues, Broches, Chaînes, Colliers, Bracelets, etc. — Orfèvrerie pour cadeaux de nocés, baptêmes, etc.

ANNEAUX DE FIANÇAILLES

Jumelles, Lunettes, Baromètres, Thermomètres

Réparations promptes et soignées.

OMÉGA Montres de précision ZÉNITH

Moteurs

pour courant triphasé, 220 volts, 1 HP et 2 HP, sont à vendre

de suite à de bonnes conditions.
S'adresser à A. NEUSEL, BEX.

PUBLICITÉ dans la Suisse française

BULLE
La Gruyère
Le Messager
CHAUX-DE-FONDS
National Suisse
Fédération Horlogère
Feuille d'Avis
CULLY
Courrier de Lavaux
DELEMONT
Démocrate
Impartial du Jura
Bernier Jura
Le Réveil Suisse
FONAINES
Feuille d'Avis du Val-de-Ruz
FRIBOURG
Liberté
Journal
Confédéré
Ami du Peuple
Freiburger Nachrichten
Feuille officielle et d'avis
Demokrat
Semaine catholique
Bulletin pédagogique
Chronique agricole de l'industrie laitière
Revue Verte
GENÈVE
Journal
Feuille d'Avis Officiels
Courrier
Revue médicale de la Suisse romande
Genevois
Suisse sportive
Papillon
Patrie Suisse
Journal suisse d'horlogerie
LAUSANNE
Gazette
Nouvelles Vaudoises
Revue
Tribune de Lausanne
Gazette des Etrangers
Petite revue

LAUSANNE
Courrier Suisse
Conteur Vaudois
Revue du Dimanche
Moniteur de la Boucherie
Revue Historique Vaudoise
Bulletin de la Société vaudoise d'agriculture et de viticulture
La Source, organe de l'Ecole de gardes malades de Lausanne.
MARTIGNY
Confédéré du Valais
MONTREUX
Feuille d'Avis
Journal et Liste des Etrangers
MOUTIER
Le Petit Jurassien
NEUCHÂTEL
Suisse libérale
Express
ORBE
Feuille d'Avis d'Orbe
PORRENTROY
Jura
Pays
Peuple
L'Ouvrier
SION
Gazette du Valais
Walliser Bote
Bulletin officiel
Ami du Peuple valaisan
Ste-CROIX
Journal du district de Grandson et Feuille d'Avis de Ste-Croix.
ST-IMIER
Jura Bernois
VEVEY
Feuille d'Avis de Vevey et journal du district.
YVERDON
Journal d'Yverdon

S'adresser exclusivement à l'agence de publicité
Haasenstien & Vogler
Sion, Lausanne

AARAU, BALE, BERNE, BIENNE, CHAUX-DE-FONDS, COIRE, COUVET, DAVOS, DELEMONT, ESTAVAYER-LE-LAC, FONTAINES, FRAUENFELD, FRIBOURG, GENEVE, GLARIS, LUGANO, LUCERNE, MONTREUX, MOUTIER, NEUCHÂTEL, PORRENTROY, SCHAFFHOUSE, SOLEURE, ST-GALL, ST-IMIER, THOUNE, VEVEY, WINTERTHOUR, ZOFINGUE, ZURICH. Catalogues, traductions et devis de frais gratis. Insertions dans tous les journaux suisses et étrangers

Pour PARIS

On demande une
Jeune Fille

de 15 à 17 ans, pour aider au ménage.
S'adresser au Confédéré qui indiquera.

Famille de Docteur aux Avants sur Montreux (3 personnes) demande une

FILLE

dévouée, honnête, propre, pour faire tout le service.
Gage entre 40 et 50 fr.
Adresser offres, poste restan'e A. W., Finhaut.

On demande de bons

Manceuvres-terrassiers

S'adresser chez A. REICH, entrepreneur, Montreux.

On cherche une
FILLE

de 17 à 20 ans pour aider au café et au ménage chez J. WEBER, Pension du Cerf, à Chesières s/ Ollon (Vaud).

SANTAL CHARMOT

20 années de succès
Souverain dans les maladies des VOIES URINAIRES
Dans toutes les pharmacies
Dépôt général: Pharmacie de la Cité, Genève.

Grandes caves à vins de J. Winger, Import, Boswil

Vins réels naturels p. 100 lit. fr.
Sud du Tessin, rouge, vin de table 26.—
Rouge Montagne, fin, vin de table 30.—
Sud Italie, rouge fort 33.—
Rosé, vin de table surfin 36.—
Vieux rouge, pour malades 43.—
Alicante, rouge p. coupage 44.—
Chianti véritable, rouge extra fin 46.—
Panades, vin blanc fin 35.—
Rome, vin blanc fin très fort 38.—
Vin du pays blanc, Gall 22.—
Vin du pays rouge, Gall 22.—
Malaga, véritable, rouge doré, 16 lit. 15.50
Malaga, très fin, 5 ans 16 lit. 18.—
Jusqu'à épuisement, 300 fûts de vin bien entre-cués d'environ 600 litres: en bois de châtaigner 24 à 28 fr., en chêne 30 à 35 fr., en chêne avec portette 32 à 38 fr.
Garantie réelle. Marchandise ne convenant pas est reprise.
Tonneaux d'essai de 50 litres.

A vendre pour cause de départ une

jeune chèvre

blanche, bonne à lait.
S'adresser au Moulin de la Gare, Martigny.

Docteur Bezençon

ancien médecin à la Polyclinique chirurgicale de Genève ouvrira son cabinet de consultations à

SAXON
le 1er Octobre

Consultations tous les jours de 12 1/2 h. à 1 1/2 h., excepté le dimanche.

Tirage définitif et irrévocable le 29 octobre 1908

BILLETS

de la Loterie en faveur de la construction d'une église catholique à Balsthal envoyés jusqu'à épuisement complet à 1 fr. plus 20 ct. pour la liste.
Gros lot Fr. 40,000.
Téléphone
Mme Hirzel-Spörri, Zoug

VENTE

de
Matériel agricole et articles de cave

Les héritiers du défant EMILE AUSSET à BEX exposent en mise publique sous autorité de Justice, vu la minorité de l'un d'eux, les articles suivants:

Plusieurs chars, charnières, herse, rouleau, faucheuse, fûts, bossettes, tonneaux, vin en bouteilles et quantité d'objets trop longs à énumérer.
On vendrait aussi un beau pressoir ayant bassin en granit, treuil et accessoires.
La mise aura lieu le jeudi 17 sept. 1908, dès 8 heures du matin dans la cour de la maison AUSSET à Bex.

Tirage Balsthal définitif et irrévocable le 29 octobre 1908
Gros lots fr. 40,000 et 20,000.

BILLETS

de la loterie en faveur de la construction d'une église à Balsthal expédiés à fr. 1.— plus 20 cent. pour la liste.
Mme HALLER, Hauptversand, Zoug
1 billet gratis sur 10. Fort rabais aux revendeurs. Le tirage Balsthal aura lieu à Sion.

GRANDES TEINTURERIES
de Morat et Lyonnaise
de Lausanne S. A.

LAVAGE CHIMIQUE

des vêtements de dames et d'hommes

Teintures en toutes nuances des vêtements sans rien découdre
NETTOYAGE des GANTS, BOAS, FOURRURES, etc.
Dépôts à Martigny, Mme Sauthier-Cropt, nég.; Mme Moret-Gay, nég. (Bourg); Saxon Mme Marie Bessard, tricoteuse; St-Maurice, Mlles Rappaz, modes.

Banque de Brigue, Brigue

Correspondant de la Banque nationale suisse

OPÉRATIONS :

Prêts hypothécaires remboursables à terme fixe ou par annuités;
Achats de bonnes créances;
Ouverture de crédits en comptes courants garantis par hypothèques, nantissements de valeurs ou cautionnements;
Escompte de papier sur la Suisse et l'Etranger;
Change de monnaies et devises étrangères.
La Banque se charge d'exécuter des paiements dans les pays d'outre mer.

Nous acceptons des dépôts :
En comptes-courants toujours disponibles à 3 %;
Sur carnets d'épargne à 4 %
Contre obligations à 4 1/4 %;
Les dépôts du Bas-Valais peuvent être faits chez notre administrateur, Monsieur Jules MORAND, avocat, à Martigny-Ville qui se charge de les transmettre gratuitement à la Banque. La DIRECTION.

DEUIL

L'Imprimerie Commerciale
Pillet & Darbellay, à Martigny Avenue de la Gare

livre les
Lettres de faire-part

en 1 heure
On reçoit les commandes par téléphone

On donnerait en pension

depuis le 15 octobre, à une personne de confiance, une
petite Fille

de 3 mois.
On offre 25 fr. par mois.
Adresser les offres sous Ch. O. G. 1435, à l'administration du Confédéré.

On cherche à louer de suite, en Ville, un

Petit appartement

à prix modéré, pour une femme et 4 enfants.
S'adresser au Confédéré.

Un homme et une femme

ou fille âgés de, au moins, 16 ans trouveraient de l'occupation assurée à la fabrication de pierres fines. Travail propre, agréable, conviendrait aussi à des personnes infirmes des jambes.
S'adresser à A.-L. Rouiller, rue de la Délèze, Martigny.

Bon chocolatier

connaisant spécialement le moulage, cherche place pour le mois d'octobre comme
Chef ou ler Monteur
S'adresser à l'imprimerie du Confédéré.

VARICES

ULCÈRES-PHLEBITES

Plaies, jambes ouvertes

Guérison assurée

par le
Thé antivariqueux 1 fr. la boîte avec la
Pommade antivariqueuse 1 fr. 50 le pot

Vente exclusive :
E. KORNHABER
droguiste diplômé
12, rue de la Tour-Maitresse
GENÈVE

LOTÉRIE

du
Théâtre de la
Ville de Zoug

Billets à 1 Fr. de la Loterie du théâtre de la Ville de Zoug. (Emission spéciale). Principaux lots: 40,000 fr., 20,000 fr. et deux de 10,000 fr. Pour 10 fr. 11 billets. Liste du tirage 20 ct. S'adresser au Bureau de la loterie du théâtre de la ville de Zoug.

Place du Stand **St-MAURICE** Place du Stand

Les 20, 21 et 22 Septembre 1908

Grande KERMESSÉ

Organisée par l'AGAUNOISE Société de musique de St-Maurice
Nouveau! **GRANDE ATTRACTION** Nouveau!
Tir au fléchet avec prime - Loterie moderne - Phénomènes - Musée, etc.
BAL **CONCERT**

Martigny-Châtelard

Le public est informé que les derniers trains du soir Vernayaz-Salvan et Salvan-Vernayaz continueront à circuler régulièrement pendant le mois de septembre.

Vernayaz dép. 8.34 h. Salvan arr. 9.06 h.
Salvan " 9.15 h. Vernayaz " 9.47 h.

Le Chef d'exploitation.

Fabrique de Meubles

A. Gertschen-Heinen, Naters-Brigue

TROUSSEAUX COMPLETS en tous genres

Glaces, Tableaux, Duvet, Etoffes pour meubles

Installations d'Hôtels, Villas, etc.

Toujours grand assortiment. — Prix modérés.



!! MEUBLES !!

FABRIQUE DE MEUBLES, WIDMANN, SION

INSTALLATION COMPLÈTE de salons, salles à manger et chambres à coucher. — Glaces. — Chaises de Vienne
Meubles rembourés. — Crin animal. — Coutil pour matelas.
— Vente en gros et au détail —
— CATALOGUE ILLUSTRÉ envoyé gratuitement sur demande —

CHAUSSURES

et Fabrique de
SOCQUES

Victor DUPUIS, Martigny



SOULIERS fort ferrés		SOCQUES sans doublure	
	Qualités	ordin.	supér.
500 Napolit. hommes 40/47	7.70	Hommes 41/47	3.50
510 Bott. militaires, con-		Garçons 35/30	3.—
ture brevetées 40/47	10.90	Femmes 37/42	3.—
602 Napolit. garçons 35/39	6.90	Fillettes 32/36	2.50
606 Bott. ferrées 35/39	8.50	Enfants 28/31	2.—
301 " " femmes 36/42	6.40	GUÊTRES vernies	
304 " " 36/42	7.90	Hauteur 25 cm 4 boucles 3.70	
250 " " fillettes 30/35	5.20	" 20 cm 3 boucles 2.80	
250 " " 26/29	4.20	" 15 cm 2 boucles 2.50	

Les prix des chaussures et socques fourrés seront publiés dans le Catalogue d'hiver dont l'édition aura lieu commencement octobre.

Comme

Dépuratif

Exigez la véritable
Salsepareille Model

Le meilleur remède, contre Boutons, Dartres, Epaissement du sang, Rougeurs, Maux d'yeux, Scrofules, Démangeaisons, Goutte, Rhumatismes, Maux d'estomac, Hémorrhoides, Affections nerveuses, etc. — La Salsepareille Model soulage les souffrances de la femme au moment des époques et se recommande contre toutes les irrégularités. Nombreuses attestations reconnaissantes. Agréable à prendre. — 1/3 litre fr. 3.50, 1/2 litre fr. 5.—, 1 litre (une cure complète fr. 8).
Dépôt général et d'expédition :
Pharmacie Centrale, rue du Mont Blanc 9, Genève
Dépôts à Martigny: Loveny et Morand, pharm.; à Monthey: Carraux et Zam Offen, pharm.; à Sion: Pitteloud et Zimmermann pharm.; à Sierre: Burgener; à Bex: Borel et Rossetlet.

Les Scieries Renfer & Cie, A. G.

BOUJEAN & BIENNE

se recommandent pour la livraison de

PLANCHES EN SAPIN ET BOIS DUR

de toutes dimensions.

Beaux choix de planches en chêne

Lames sapin et pitch-pin

PARQUETERIE USINE D'INJECTION

Commandez vos travaux d'impression

à l'Imprimerie Commerciale Pillet & Darbellay, Martigny